



Il faut faire quoi dans ce cas précis dit moi

Par **Cheniti**, le **07/05/2017** à **23:12**

Bonjour j'ai reçu un courrier de ijcof en disant que payer 89.70€ pour un carte de crédit mais la carte est gratuite je les reçu et je l'ai renvoyé mais le problème c est que j ai payer les 89.70€ et il demande de payer encore 89.70€ et j ai reçu un courrier de ijcof en disant de régler la somme 89.70 €encore une fois que doi je faire dans ce cas la

Par **Visiteur**, le **08/05/2017** à **00:35**

Bonsoir,

Vous disposez d'une preuve d'achat + d'une preuve de paiement.

Vous pouvez donc en adresser une copie à cet organisme...en étant ferme et exigeant.

Notamment en exigeant que vous soit transmis la preuve du non paiement par exemple en disant...

"Je vous invite, idem pour votre client qui me lit en copie, à prendre connaissance de l'article 1315 du code civil: il vous incombe donc de prouver le caractère certain de la créance que vous invoquez.

Sans réponse de votre part avant le...j'adresserai ce dossier à la DDPP (ex-DGCCRF) afin de porter vos agissements à leur connaissance.

Par **Cheniti**, le **08/05/2017** à **15:41**

J ai mes relevés bancaire prouvant le paiement